

Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique 2S (PRAP2S)

FORMATION CONTINUE

Objectifs et compétences visées

Rendre l'acteur PRAP 2S capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- De participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- D'Accompagner à la Mobilité la personne aidée en prenant soin de soi et de l'autre.

Programme

Journée 1

- La démarche de prévention de l'entreprise
- Les enjeux humains, juridiques, économiques et sociétaux de la démarche de prévention en entreprise
- Les risques de son métier
- Le fonctionnement et les limites du corps humain
- Les différentes atteintes à sa santé
- L'activité de travail dans sa complexité
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

Journée 2

- Analyse d'une situation de travail
- Les pistes d'amélioration organisationnelles, techniques et humaines
- Les aides à la manutention présentes dans l'entreprise
- Les Principes de Sécurité et d'Économie d'Effort

Journée 3

- L'Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Les 10 déplacements naturels

Journée 4

- Le schéma décisionnel
- Etudes de cas
- Evaluation certificative n°2

Infos pratiques



Publics concernés :

Tout professionnel de la santé et du medico-social

Prérequis :



Formation à :

Inter: Grenoble Intra: Sur site à la

demande



Effectif:

Mini: 6 places Maxi: 16 places



Programme:

4 jours – 28 heures

demande



Financement :

Dans le cadre de la formation continue

Contactez nos equipes pour plus d'informations

Méthode et outils pédagogiques

La formation s'appuie sur la pédagogie active (échanges et travaux en sous-groupes), mises en situations pratiques.

Evaluation

- Fiche auto-évaluation stagiaire
- Bilan oral en fin d'action
- Les compétences seront évaluées par le formateur Prap certifié par l'INRS et le réseau Assurance Maladie en respectant les modalités définies.
- Fiche d'évaluation remise aux participants en fin de formation

Certification

Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation.

Certificat d'acteur PRAP valable pour une durée de 24 mois.

Check-list de l'inscription

Bulletin d'inscription à compléter sur www.ocellia.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT:

Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au 04 76 09 02 08 formation-continue.grenoble@ocellia.fr



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.



Le Sémaphore 20 rue de la Claire CP 320 69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88 contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165 38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08 contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure 26000 Valence

04 75 86 30 55 contactvalence@ocellia.fr

